

## Syndicat du Logement et de la Consommation

4, place de la Porte de Bagnolet - 75020 Paris

## Maîtrise de la Quittance à l'OPAC de Paris

Depuis de nombreuses années,
le SLC et son représentant au Conseil d'Administration,
Emmanuel SPINAT
demandent à l'OPAC la suppression
des mètres carré d'antenne et de timbre d'office
appliqués en dehors de tout cadre réglementaire
sur le loyer des locataires\*.

A l'issue de longues discussions et d'une dernière proposition du SLC début 2004, l'OPAC et le SLC sont enfin parvenus à un accord pour la suppression progressive de ces 2 mètres carré de surface corrigée.

Ainsi, le Conseil d'Administration du 21 octobre 2004 a décidé que

- le m² de timbre d'office sera supprimé\* au 1<sup>er</sup> juillet 2005
- la suppression du m² d'antenne sera proposée\* pour le 1<sup>er</sup> juillet 2006
- il n'y aura pas d'augmentation de loyer en janvier 2005, elle n'aura lieu qu'en juillet 2005.

Les locataires des 75 000 logements concernés vont donc bénéficier d'une économie annuelle de près de 3 millions d'euros.

(à compter de juillet 2005)

Le SLC se félicite de ces résultats obtenus grâce au soutien des locataires et de leurs associations SLC.

Ils concrétisent la détermination du SLC pour une meilleure maîtrise de la quittance à l'OPAC de Paris.

## LOCATAIRES, SOUTENEZ L'ACTION DU SLC